

SEPTEMBRE 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 Messe 19h00
2	3 Fête du travail Mairie fermée	4 * Conseil municipal à 20h00	5 	6	7	8 Messe 19h00
9	10	11	12 	13	14	15 Messe 19h00
16	17 3 ^e versement des taxes	18	19 	20 Zumba 19h	21	22 Messe 19h00
23 30	24	25	26 	27 Zumba 19h * Conseil municipal à 20h00	28	29 Messe 19h00

OCTOBRE 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Mairie fermée ** Élections provinciales	2	3 	4 Zumba 19h	5	6 Messe 19h00
7	8 Action de grâces Mairie fermée	9	10 	11 Zumba 19h	12	13 Messe 19h00
14	15	16	17 	18 Zumba 19h	19	20 Messe 19h00
21	22	23	24 	25 Zumba 19h	26	27 Messe 19h00
28	29	30	31 			

Le Bulletin Majellois



Volume 13 numéro 5 - septembre 2018

Des nouvelles du Conseil municipal....

Lors de la séance du 2 juillet dernier, le contrat de déneigement a été octroyé à M. François Parent suite à un appel d'offres sur invitation. Le contrat, d'une durée d'un an, pourra être renouvelé à raison de deux années supplémentaires suite à une décision du Conseil, une année à la fois.

Un projet de règlement a été présenté à la séance du 2 juillet dernier. Ce projet, portant le numéro 198-2018, modifie le règlement de zonage numéro 117 des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella. Celui-ci a pour objet d'annexer la zone P-2 à la zone CM-2 afin de pouvoir modifier l'utilisation du bâtiment situé au 435, rang St-Antoine. Suite à l'assemblée publique de consultation du 11 juillet dernier, le projet n'a pas été retenu pour approbation référendaire. Le second projet de règlement a donc été adopté à la séance du 6 août et a été approuvé par la M.R.C. Pierre-de Saurel le 22 août 2018. Le règlement a été adopté à la séance du conseil du mardi, 4 septembre 2018.

Les membres du Conseil ont pris la décision de reporter les travaux de pavage qui étaient prévus sur le rang St-Antoine au printemps 2019 afin de pouvoir bénéficier d'un maximum de subvention. Le marquage des lignes aura tout de même lieu au mois de septembre prochain.

Le fauchage des branches dans les fossés sera effectué par M. Alain Bélanger au cours de l'automne. Veuillez vérifier à enlever ou à indiquer tout obstacle qui pourrait nuire au fauchage.

Un contrat a été donné à Services Pierre Goulet inc. afin de venir inspecter le réseau d'aqueduc, de procéder à l'écoute des bornes d'incendie et de localiser les fuites sur tout le réseau d'aqueduc incluant les vannes et les entrées de service résidentiel. L'inspection se fera le 5 et 6 septembre.

Déjà la fin de l'été qui approche. Un été qui se veut mémorable dans tous les sens. Le camp de jour pour les jeunes s'est terminé avec un grand succès et la rentrée scolaire s'est faite dans les derniers jours. Aussi, les cours de Zumba ont été très appréciés cet été, c'est pourquoi ils reviendront dès le mois de septembre. Nous voulons d'une municipalité qui voit ses résidents comme des acteurs importants plutôt que comme des sources de revenus de taxes... c'est pourquoi nous travaillons à mettre toutes nos forces à vous offrir des services de qualité en milieu rural. Je vous souhaite un bon début d'automne.

Georges-Henri Parenteau, maire



Centre de services municipaux

444, rang St-Antoine
Saint-Gérard-Majella (Québec) J0G 1X1
Téléphone : 450 789-5777
Télécopieur : 450 789-0065

Courriel : info@munistgerardmajella.com
Site web : www.saintgerardmajella.ca
facebook : Municipalité Saint-Gérard-Majella

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et mardi de 8h à 16h
Mercredi et vendredi de 8h à 12h

Membres du conseil municipal 2017-2021

Maire

Georges-Henri Parenteau 450 789-2617
ghparenteau@pierredesaurel.com

Conseillers

Éric Tessier 450 789-0947	Responsable de la voirie
Yvan Côté 450 789-2146	Substitut à la Régie d'incendie Pierreville / SFL
Louis St-Germain 450 789-0038	Responsable des loisirs
Jacques Mondou 450 789-5667	Régie incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac
Jean Beaubien 450 789-0843	Régie incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac Responsable de l'aqueduc
Claude Villiard 450 789-3143	Politique familiale et des aînés

Employés municipaux

Direction générale : Anny Boisjoli
Urbaniste : Dominic Dionne
Voirie : Serge Lebrun et Stéphane Morin
Aqueduc : Denis Larouche, Nordikeau

Services aux citoyens

SPAD : 855 472-5700
Bureau de poste : 450 789-2317
Coop de santé Shooner/Jauvin : 450 568-3296
COOP internet Pierre-de Saurel : 450 782-3306
Transport adapté et collectif : 450 746-7827
Presbytère : 450 789-2115



Vie paroissiale Saint-Gérard-Majella



Sincères remerciements

À toutes les personnes qui ont manifesté leurs sympathies et leurs prières à l'occasion du décès de ma mère, Dame Éliane Lemire, le 28 juin dernier, un merci sincère de ma part et celle de ma famille. Votre geste nous a touchés profondément. Merci, Lionel, prêtre-curé.

Inscription pour la première communion.

Les parents désireux de présenter leur enfant à la célébration de la première communion peuvent faire l'inscription soit au secrétariat de la paroisse au 450-789-2115 ou chez la responsable de l'équipe de catéchètes, Mme Lise Daigneault au 450-789-2015. L'âge pour inscrire un jeune à la première communion est de 8 ans.

Avis de recherche

Etty Hillesum est cette jeune femme juive qui a vécu au Pays-Bas (Hollande) et qui est décédée à l'âge de 29 ans au camp d'Auschwitz en 1943. Les deux années avant sa mort, elle a tenu un journal intime qui rejoint des milliers de chercheurs de Dieu aujourd'hui. Pourquoi ? Dans son journal et ses lettres, elle parle de son expérience de Dieu, vécue en dehors de toutes grandes religions, chrétienne, juive ou autres. **L'avis de recherche** concerne toutes les personnes voulant partager leur connaissance d'Etty Hillesum ou qui désirent connaître cette jeune femme qui a vécu une expérience spirituelle en dehors des religions chrétienne ou juive.

Ce partage sur Etty Hillesum est pour **le mercredi 3 octobre à 19h00 à la sacristie de l'église de Yamaska. Bienvenue à toutes et tous.**

Opération dîme 2018-2019

En octobre et novembre prochains, les familles de la paroisse Saint-Michel – Yamaska vont recevoir l'avis de dîme 2018-2019 ; c'est l'occasion pour nous catholiques adultes d'exprimer notre soutien à notre communauté chrétienne. La communauté chrétienne, ce n'est pas seulement notre église paroissiale, bien qu'elle soit un élément important, voire essentiel, mais c'est aussi tout ce qui gravite autour de la communauté chrétienne comme la préparation des jeunes à leur première communion, leur confirmation, l'accompagnement des personnes dans l'éducation chrétienne et tous les services religieux qui marquent les grands moments de la vie des personnes : la naissance, le mariage, les funérailles et, pour tous et toutes, les célébrations de l'eucharistie durant les fins de semaine et sur semaine. La dîme (65\$ par adulte catholique) est le oui que je dis à ma communauté chrétienne pour qu'elle poursuive sa mission d'annoncer Jésus Christ.

Célébrations religieuses au Centre de services municipaux de Saint-Gérard-Majella



Depuis l'ouverture du Centre, en accord et approbation du diocèse de Nicolet, la Municipalité Saint-Gérard Majella est autorisée à louer son Centre de services pour les célébrations religieuses (messes et baptêmes) et services religieux (mariages et funérailles) au même titre qu'une église paroissiale. Les personnes désirant louer le Centre pour une célébration ou service religieux doivent communiquer avec le secrétariat de la Municipalité pour les modalités et coût de location (450) 789- 5777.

LIONEL EMARD, PTRE-CURÉ

Votez pour votre organisme favori

Votre caisse sollicite votre collaboration pour couronner les trois organismes gagnants de son concours « Redonner à la collectivité ».

Votez en ligne d'ici le 27 septembre au desjardins.com/caissedenicolet, section « Promotions et concours ».



Séances d'information sur les services du CLD



Tous les 2 mercredis

Les 5 et 19 septembre

De 12 h à 13 h

Les 3, 17 et 31 octobre

Durée 1 heure

Les 14 et 28 novembre

Gratuites

Le 12 décembre



SAVOIR ÉNERGIE ENGAGEMENT

Inscription : 450 742-5933

26, place Charles-De Montmagny
Bureau 210, Sorel-Tracy
www.cld-pierredesaurel.com

ZUMBA À SAINT-GÉRARD-MAJELLA

Tous les jeudis, du 20 septembre au 6 décembre à 19 heures, il y aura des cours de Zumba à la salle municipale située au 444, rang St-Antoine à Saint-Gérard-Majella.

Aucune inscription obligatoire. Venez bouger dans une ambiance dynamique et conviviale!

Session de 12 cours pour 60 \$ ou 7 \$ du cours à l'unité

Il y aura aussi des cours les mardis du 25 septembre au 4 décembre à St-David et les lundis du 24 septembre au 26 novembre à St-Robert.



Au plaisir de vous voir !

Pour infos, contactez Mélanie Parenteau au (450) 789-5542



Bonne rentrée scolaire à tous les élèves et à leurs enseignants !



